



**MASS CASUALTY
COMMISSION**

**COMMISSION
DES PERTES MASSIVES**

Enfield Big Stop

Document fondamental : Addendum et erratum

Préparé par : Les avocats de la Commission des pertes massives

Version présentée en preuve

Document fondamental - Enfield Big Stop Addendum et erratum

REMARQUE : Le présent document est fondé sur l'analyse de la documentation dont dispose la Commission des pertes massives le 26 août 2022. **La présentation de la preuve et l'enquête se poursuivent.** De plus, les documents fondamentaux devraient être lus et compris à la lumière des témoignages reçus par la Commission, et en conjonction avec ces derniers.

Le document fondamental *Enfield Big Stop* a été présenté en preuve le 13 avril 2022 dans le cadre des procédures publiques de la Commission des pertes massives.

Addendum

Les documents suivants seront présentés en preuve afin de compléter le dossier existant en ce qui concerne les événements et les informations décrits dans le document fondamental *Enfield Big Stop* :

1. Entretien d'Olivia Armsworthy avec la Commission des pertes massives :
COMM0059027

Le 6 mai 2022, Olivia Armsworthy, employée du Petro-Canada d'Elmsdale, s'est entretenue avec la Commission en rapport avec les événements à Elmsdale le 19 avril 2020. La transcription de cet entretien (COMM0059027) sera présentée en preuve.

2. Paragraphe 138 – Notes manuscrites de l'inspecteur Rob Bell, Entretien de la Commission des pertes massives avec l'inspecteur Rob Bell

Les notes manuscrites de l'inspecteur Rob Bell, COMM0014558, déjà présentées en preuve, et l'entretien de la Commission avec l'inspecteur Rob Bell, COMM0063024, doivent être cités au paragraphe 138. Cela a été porté à l'attention de la Commission par l'inspecteur Rob Bell, qui a expliqué que son appel à l'EIIG à 11 h 42 le 19 avril concernait à la fois l'incident d'Onslow et l'incident d'Enfield. L'entretien de la Commission avec l'inspecteur Rob Bell (COMM0063024) sera présenté en preuve.

Erratum

Les erreurs suivantes dans le document fondamental *Enfield Big Stop* ont été portées à l'attention des avocats de la Commission :

1. Paragraphe 24 – Citation concernant les données GPS

La citation concernant les données GPS du cap. Brown dans le paragraphe 24 contenait une plage inexacte : « 385-51 ». La citation devrait plutôt se lire : « Données GPS du véhicule 47k06, conduit par le cap. G. Brown : COMM0015783, lignes 385-451 ».

2. Paragraphe 109 – Trous de balles dans le pare-brise

Le paragraphe 109 traite du rapport de l'identité judiciaire de la cap. Carla Sloan et indique : « Il y avait 14 impacts de balles dans le pare-brise du véhicule, du côté passager. » En fait, le rapport de

la cap. Sloan indique : « Il y avait au moins 10 impacts de balles, tous du côté passager » et note ensuite que dix marqueurs – n° 5 à n° 14 – ont été placés à côté des impacts dans le pare-brise du côté passager.